

**Place et rôles de la femme au sein
des collectivités territoriales et des
politiques publiques locales dans
les régions sud de Madagascar
(Cas du secteur de l'environnement)**

Présenté par :

Pr REJO-FIENENA Félicitée
Responsable de la Formation Doctorale
en « Biodiversité et Environnement »
Faculté des Sciences
Université de Toliara

I- INTRODUCTION

- Madagascar est classé parmi les 12 premiers pays à « mégabiodiversité » (60% à 70% de la biodiversité mondiale).
- L'île a été choisie comme prioritaire en matière de conservation de la biodiversité
 - importance degré de diversité avec une endémicité élevée de sa faune et de sa flore et sa diversité d'écosystèmes (forestière, marine et zone humide)

Au niveau de la population dans la province de Toliara, **les femmes constituent plus de la 1/2 de la population.**

Compte-tenu de l'importance de cette richesse naturelle de Madagascar, **la femme malgache doit avoir sa place et son rôle dans la gestion durable des ressources naturelles.**

Désormais, elles doivent **être mieux représentées dans l'administration** qu'aux niveaux des structures locales.

I-1- Les objectifs :

- **de contribuer** à l'analyse partielle sur l'état et l'évolution de la place des femmes de la province de Toliara dans la gestion durable de la biodiversité.
- **d'apporter** des informations sur l'impact des politiques, accords régionaux et stratégies adoptées jusqu'ici.
- **de suggérer** des recommandations qui serviront de base pour redéfinir les programmes d'application prioritaire dans la conservation de la biodiversité.

2- Etat de la situation et contexte à Madagascar :

- Bien que la constitution malgache **affirme la garantie du principe d'égalité.**
- **la discrimination envers les femmes subsiste** dans l'ensemble de l'île, surtout dans les pratiques de réalisations des actions de développement.
- Ces faits se rencontrent par les comportements des hommes et des femmes dans de nombreux projets-programmes, services publics déconcentrés et coopération décentralisée dans différents domaines.
- A l'exemple du secteur de l'environnement à Madagascar, le rôle et la place de la femme restent encore une problématique d'actualité.

3- Constats:

- Dans l'application des politiques forestière et environnementale, la « **gouvernance** » exercée au sein des différentes entités montre encore la **non considération des femmes** à leur juste valeur (défaut de l'Etat?).
- Mais il est à remarquer que dans les actions environnementales, la femme n'a pas non plus joué efficacement son rôle en tant qu'acteur.
(défaut des femmes?).
- Son **implication se heurte** à la fois à plusieurs obstacles tant dans la conception, l'approche stratégique que dans **la réalisation des actions environnementales**.

4- LA PROBLEMATIQUE

- Au niveau des programmes environnementaux en 1997, de nombreux mini-projets de conservation ont été mis en place.
- La population a été mobilisée dans l'exécution, la conception et l'identification de ces projets, et ce, conformément à l'un des principes stratégiques du Plan d'Action Environnementale (PAE) malgache.
- Les interventions existe et sont inscrites depuis mais **hors du Programme Environnemental**.

- Parmi ces interventions figure **le projet sur la promotion socio-économique de la femme malgache** avec un objectif de faciliter de l'accès des femmes au crédit, aux intrants et outils agricoles.
- Des groupements de femmes d'intérêt économique ont été créés et appuyés en formations en techniques agro-élevage et en transformation alimentaire selon la spécificité des régions
- **D'autres projets sur l'éducation à la vie familiale et à l'appui à l'auto-emploi des femmes** ont également été lancés.

- Ces interventions avaient comme objectif :
 - de favoriser la maîtrise de contrôle des naissances,
 - de permettre aux femmes de vaquer aux activités familiales pour avoir une certaine autonomie financière.

Mais **aucune action directe** par rapport à la femme n'a été entreprise dans le secteur de l'environnement.

- Ainsi dans la perspective **d'une gouvernance respectant l'approche genre**, on se demande sur **la place de la femme** au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales **dans le secteur de l'environnement** :
 - 1-Quelle place tient la femme dans la coopération décentralisée ?
 - 2- Pourquoi cette faible participation féminine dans le secteur environnemental ?
 - 3- Quelles sont les stratégies adoptées par les femmes elles-mêmes ?
 - 4- Quels sont les stratégies que doivent adopter l'administration et ses partenaires?

II- 1. Place de la femme dans la coopération décentralisée.

- La région de Toliara figure parmi les régions où le programme environnemental mondial a beaucoup investi
- Dans toutes ces actions, la femme reste encore sans considération en tant que participante.
- Par ailleurs, la dimension humaine ne fait pas l'objet d'une attention particulière (région où **80 % de la population lutter pour survivre** et **dépend** encore de **l'exploitation des ressources naturelles**).
- Or que **la conservation** de la biodiversité reste fondamentale pour **la réussite du développement durable**
- Et que **la femme a un rôle** considérable **dans la gestion de l'environnement**, en tant que partie intégrante du développement (**acteur, décideur et citoyen**).
-

- **L'ex-faritany de Toliara** La plus grande province de Madagascar, comprenait administrativement avant 2008 une **Direction Provinciale de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DIREEF) regroupant 04 CIREEF** (Circonscription de l'Environnement, des Eaux et Forêts) dont :
 - - la CIREEF de Toliara avec ses 8 CEEF (Cantonnements de l'Environnement, des Eaux et Forêts),
 - - la CIREEF de l'Anosy avec 4 CEEF,
 - - la CIREEF de l'Androy avec 4 CEEF
 - - la CIREEF de Menabe avec ses 5 CEEF.
- Les CIREEF sont les représentants de l'Etat aux niveaux des ex-préfectures et les CEEF sont ceux aux niveaux des districts.
- Depuis 2008, avec **la politique de proximité du Ministère** chargé de l'environnement, dans **un objectif de décentralisation**, les DIREEF (s. provinciale) sont devenues des DREF (S. régionale).

a) Au niveau du Ministère de l'environnement:

- Dans toutes les divisions administratives de proximité, **sur les 21 CEEF de la province, aucune** femme ne tenait la place de Cantonnement forestier.
- En outre **sur les 4 CIREEF, seule 01** Circonscription, celle de Morondava a été dirigée par une femme.
- pour **les Directions** , contrairement aux autres provinces, **la DIREEF de Toliara** était **confiée** dans ses fonctions de l'Etat **à une femme**.
- Pendant **plus de dix ans**, de 1997 jusqu'en 2008, **seuls 02 postes sur 22** ont été confiés à des femmes : 1 poste de Directeur provincial et 1 poste de Chef CIREEF, représentant le Ministère chargé de l'environnement.
- **L'implication de la femme** à des postes de responsabilité existe mais reste **encore insuffisante**.

b) Au niveau des AGEX:

- Parmi toutes les **AGEX** et autres associations dans l'ensemble de la province, **2 / 10 postes** ont été tenus par des femmes (Coordonateur de SAGE de Toliara et le Directeur Régional au sein de l'ANGAP de Morondava).
- Malgré ce **nombre insignifiant de représentation féminine**, **les femmes** de la province de Toliara œuvrant dans le domaine de l'environnement **ont fait preuve de leur compétence**.
- **Toliara** avait **la première place** dans la réussite des stratégies d'approches de conservation et constitue un **modèle de référence** dans la gestion durable de la biodiversité.
-

II- 2. Pourquoi cette faible participation féminine dans le secteur environnemental ?

- la différence entre les responsabilités féminines et masculines constitue **une source de division**
- La partie sud de l'île est **réputée** pour **son attitude négative à l'égard des femmes.**
- Mais en réalité, ces dernières ont leur place dans le processus de prise de décision (traditionnellement).
- le **rôle** de la femme dans la gestion moderne et traditionnelle de l'environnement se trouve **bien spécifié** et **constitue un atout**
- indirectement **les femmes partagent le pouvoir de décision avec les hommes** dans la société.
- Ce sont des femmes responsables, dynamiques, déterminées, et décisives, avec beaucoup d'assurance. C'est ainsi que dans les réunions locales d'approche participative, les femmes, même réduites en nombre, arrivent et n'hésitent pas à prendre la parole.
-

- Cependant, **le taux d'alphabétisation féminin** reste encore **très bas** (rural)
- surtout et le **manque de solidarité et de confiance** existe encore.
- Le peu d'intérêts pour la chose publique constitue un frein pour un développement durable.
- La **Crainte de conflits et de confrontations** avec les hommes oblige la femme à penser que son rôle est de rester à la maison, s'occuper de son ménage et des enfants.
- Par **manque de recrutement** des femmes au niveau des services déconcentrés et des AGEX, les modèles de référence n'existent pas assez et les empêche d'agir.
- D'autant plus qu'elles sont beaucoup plus vulnérables à la question de la pauvreté, et mettent toutes leurs énergies pour satisfaire les besoins du ménage que pour les choses publiques.
- Ce qui expliquerait leur **faible participation** au niveau des communautés locales de base dans **le domaine de l'environnement**.

- Certaines ethnies à l'exemple de la **société vezo**(pêcheurs), la femme a toute sa place au niveau de la gestion familiale et elles sont **très souvent consultées par les époux** avant toutes grandes décisions.
- Elle est incontournable et **très respectée par l'homme** (mari et frère), contrairement à ce qui se passe dans certaines autres régions de Madagascar.
- Les **femmes seules** mais avec des enfants ont une place particulière dans la société **vezo** et constitueraient de fait un groupe d'influence dans tous les processus de prise de décision au niveau des actions environnementales.
- Il en est de même dans la **société Bara (éleveurs)**, ces femmes seules appelées : « *Ampelam-batotse* » sont respectées et arrivent même à influencer toutes les décisions prises au niveau de la société. Les femmes sont très responsables dans cette partie de l'île. Elles possèdent une capacité « de plaidoyer » très remarquée qui doivent être mise à profit dans le secteur environnemental.

II-3. Quelles sont les stratégies adoptées par les femmes ?

- L'augmentation du taux de participation des femmes dans la gestion durable des ressources naturelles constitue une des solutions privilégiées.
- Dans les comités locaux d'actions environnementales, la création des associations féminines a été très privilégiée.
- Mais par ailleurs, la considération des matrones, qui ont des connaissances traditionnelles d'utilisations des plantes médicinales en tant que guérisseurs, permet par exemple d'aboutir à un mouvement et une mobilisation en faveur des femmes dans la conservation par la mise en place des groupements de femmes.
- Car les familles des femmes consultées correspondent à un pool d'individus pouvant constituer pour chaque femme consultée un groupe de force de persuasion dans la protection de l'environnement.

- La province regorge de femmes qui ont déjà fait preuve de leur compétence dans les différentes fonctions clés du développement.
- (société) Et il y a le cas dans les écoles primaires où les institutrices sont même appelées localement de « *Ramosé ampela* » c'est-à-dire des « *monsieur-femme* ».
- Cette appellation traduit que la femme peut avoir un statut de parité avec l'homme à compétence égale.
- Elle peut constituer un groupe de « *lobbying* » dans la gestion des ressources naturelles.
- L'éducation environnementale en milieu scolaire serait de ce fait un acquis à privilégier.

II-4- Quelles sont les stratégies adoptées par le Ministère et ses partenaires?

- Dans la coopération décentralisée , Le Ministère devrait appuyer les efforts menés jusqu'ici par les femmes par des renforcements des compétences de ces femmes ;
- Ils devront encourager les femmes à s'émanciper dans la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.
- Dans tous les projets et les programmes environnementaux doivent figurer toujours des activités qui profitent expressément aux femmes.
- La création et le développement des associations de femme, tant en milieu rural qu'en milieu urbain sont plus que nécessaire et devraient être appuyée.

- Aussi, dans le cadre des **recrutements et les embauches aux différents places et postes**, le **quota au moins de 30%** conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) doit être respecté.
- **Une approche plus interventionniste** s'impose. Plusieurs domaines d'intervention sont déjà identifiés. Il s'agit d'assurer :
 - **l'importance des femmes dans l'effectif** autant bien dans les différents organismes d'exécution que du Ministère;
 - la nécessité de **promouvoir une participation active des femmes** à la préparation de toutes les activités et l'amélioration de leur accès à l'éducation serait un atout;
 - **l'information et l'éducation des populations** (hommes et femmes) sur l'importance de la participation des femmes aux questions relatives à l'environnement et au développement rural ;
 - **L'implication** des femmes dans **l'élaboration des outils d'évaluation** de leur participation (définition des indicateurs de suivi et évaluation de la participation) pourraient être une action qui profiterait aux femmes de se faire son auto-évaluation).

Ce **point d'action** peut-être considéré comme un sujet de recherche identifié et qui semble très important.

Ce genre de recherche permettrait aux femmes de **faire un bilan sur leur participation** dans la gestion durable des ressources naturelles.

D'en assurer un de suivi-évaluation dans les **activités réalisées.**

Ce **point d'action** peut-être considéré comme un sujet de recherche identifié et qui semble très important.

Ce genre de recherche permettrait aux femmes de **faire un bilan sur leur participation** dans la gestion durable des ressources naturelles.

D'en **assurer un de suivi-évaluation** dans les **activités réalisées**.

➤ *Il faudrait repenser les valeurs fondées sur les relations homme-nature*

➤ L'ethnobiologie constitue un outil de conservation nécessaire

➤ Car on ne protège que ce qui a de la valeur.

- Les objectifs majeurs seraient, dans un premier temps:
- d'amener les femmes à s'impliquer activement dans les actions de sauvegarde de la promotion de l'environnement à Madagascar et ce, dans un développement participatif.
- Ensuite, ils serviront de les donner des informations et formations sur les grandes orientations des politiques et des programmes de l'environnement et de développement dans la décentralisation.

- Mais quel que soit le cas, l'amélioration du cadre de vie de la population reste le pivot de toutes les actions au niveau de l'environnement..
- Se préoccuper de l'environnement revient à **réduire la pauvreté** qui est considérée comme une des principales causes de la dégradation de l'environnement reste la pauvreté

- La réduction de la pauvreté, la croissance économique et la sauvegarde de ressources environnementales sont extrêmement liées.
- **L'Etat a un rôle actif à jouer pour trouver des solutions** adaptées et des stratégies efficaces aux problèmes liés aussi bien au développement qu'à l'environnement pour une meilleure compréhension des problèmes fondamentaux dans une perspective à long terme.

III- Conclusion

Aujourd'hui, s'impose **celui de changement permanent**, qui appelle une réflexion éthique :

- comment repenser les valeurs qui fondent les relations homme-nature, sachant que la biodiversité s'inscrit dans cette trajectoire ?
- L'ethnobiologie est donc un outil de conservation. On ne protéger que ce qui a de la valeur.
- Actuellement, de nombreuses tendances commencent à mettre en œuvre des programmes cohérents de suivi des carrières féminines mais pas assez.
- Les actions futures, les stratégies à venir doivent être conçues avec les femmes.
- **Le Ministère et ses partenaires doivent tenir son engagement pour une participation effective des femmes dans toutes les postes de décisions.**

C'est seulement ainsi qu'elles pourront apporter leur contribution dans le développement de la nation.

- Face à ce défi, le [Vondrona Miralenta ho an'ny Fampanandrosoana « VMLF »](#),
- une association (nationale) pour la promotion des femmes en politique et développement entend mobiliser toutes les femmes malgaches,
- associations et groupements sensibles au genre, à se rallier autour d'un « **mouvement 30-50 %** » pour atteindre différents objectifs fixés.

- Spécifiquement, les objectifs du VMLF sont de :
- - sortir une **stratégie de plaidoyer et de lobbying** assorti d'un guide en tenant compte des spécificités régionales pour une représentation et participation accrues des femmes dans la conduite des affaires publiques et politiques à Madagascar.
- - Rendre disponible un « **code de pratiques politiques** » garantissant la bonne gouvernance et le respect de la parité.
- - Rendre disponible une **base de données sur les compétences** des femmes, y compris les femmes candidates potentielles au différents postes de responsabilités, afin que les femmes puissent prendre en main la prise de décision en sa faveur .
- Les **indicateurs ont été indentifiés** et le VMLF a ce rôle de suivi en ce qui concerne la femme à Madagascar.

C'est uniquement dans ces conditions que les femmes malgaches arriveront à changer leur situation./.

Misaotra!

Merci !